

**RIFSEEP des corps communs du ministère
de la justice employés à la DAP :**

LA CGT ENFIN ENTENDUE ?

Depuis la mise en place du RIFSEEP pour les personnels administratifs du ministère de la justice, la CGT IP a dénoncé le traitement injuste qui est réservé aux PA travaillant à la DAP. En effet elles-ils se voient imposer une réduction de 50 % du montant de leur IFSE, qui correspond à la part indemnitaire de leur traitement, au motif qu'ils perçoivent la prime de sujétions spéciales (PSS).

Nous rappelons que la PSS ne fait pas partie du RIFSEEP, et n'est donc pas incluse dans l'IFSE. Il s'agit d'une prime particulière, reflétant comme son nom l'indique les conditions particulières d'exercice dans cette administration. La réduction de 50 % de l'IFSE pour ces personnels revient finalement à neutraliser les conséquences financières de la PSS et donc à ne pas prendre en compte financièrement les sujétions spéciales auxquelles ces personnels sont pourtant bel et bien soumis.

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer dans toutes les instances où elle a pu s'exprimer depuis 4 ans cette iniquité flagrante. Nous n'avons connu que trop peu de relais auprès des autres organisations représentatives des personnels au cours de ces années et encore moins d'écoute au niveau de la DAP, qui se moque visiblement de ses personnels les plus précarisés, ou du ministère de la justice.

A l'occasion des discussions en cours sur la Stratégie RH du Ministère pour les prochaines années, la CGT IP a appris que le Secrétariat Général du Ministère et la DAP auraient enfin ouvert « une réflexion à ce sujet » ! Avec plus d'une centaine d'euros perdus chaque mois par tous les PA de la DAP du fait de l'abattement de 50 %, depuis plus de 4 ans, les personnels seront ravis d'apprendre que le Ministère et la DAP se décident enfin à « réfléchir » !

La CGT IP exige qu'on saute la phase de « réflexion » et que les agent·e·s soient rétabli·e·s dans leurs droits et supprimant purement et simplement l'abattement de 50 % de l'IFSE pour les PA travaillant à la DAP !